



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# QUAND LES PROMESSES MINISTERIELLES S'ENVOLENT ...

Le 12 février 2007, après de laborieuses négociations portant sur la revalorisation du métier de Pharmacien Inspecteur, monsieur Xavier BERTRAND, alors ministre en charge de la Santé, et Monsieur Alain MORIN, alors président du Syndicat des Pharmaciens Inspecteurs de Santé Publique (SPHISP), apposaient leur signature au bas d'un protocole d'accord qui précisait les modalités d'évolution du statut de Pharmacien Inspecteur. Un an plus tard, les points essentiels de ce protocole âprement négociés ne sont toujours pas respectés par l'administration centrale, bafouant ainsi la signature d'un ministre de la République et créant les conditions d'un conflit social.

Le protocole signé le 12 février 2007, décrit précisément les modalités d'évolution statutaire des Pharmaciens Inspecteur, par la création d'emplois, la revalorisation indemnitaire, l'accélération de carrière et la gestion optimisée des emplois et des compétences. Cette évolution statutaire s'est traduite par un décret en date du 24 décembre 2007. Mais les premiers textes d'application ignorent les éléments négociés dans le protocole et notamment la promesse que trois grandes régions seraient concernées: Ile de France, Rhône-Alpes, PACA. Plus grave encore, malgré les promesses du ministre, l'administration a diminué de façon drastique les effectifs de pharmaciens inspecteurs. A titre d'exemple, la région Île de France a vu les postes de pharmaciens inspecteurs diminuer de 20% en deux années quand ceux de la région PACA chutaient de 24%!

### ... C'est la sécurité des citoyens qui trinque

Les missions dévolues aux pharmaciens inspecteurs par le code de la santé publique augmentent dans un monde de la santé de plus en plus exigeant. Cependant, le déficit d'effectifs récurrent les oblige chaque jour à faire des choix dans les missions assurées. Celles qui ne sont pas effectuées peuvent entraîner de graves problèmes de santé publique pour les citoyens comme en témoignaient il y a quelque temps les douloureux épisodes de la "vache folle", ou les affaires "cyclamed" ou des "pilules minceur".

Les pharmaciens inspecteurs conjuguent la rigueur de leur diplôme de pharmacien et de leur statut de fonctionnaire d'Etat pour assumer au mieux leurs missions dans un souci permanent de santé publique au profit de chaque citoyen. C'est la raison pour laquelle ils ne comprennent pas que la signature d'un ministre de la République puisse être à ce point bafouée. Quelle confiance peut-on avoir dans la parole de l'Etat si l'Etat lui-même ne tient pas ses propres engagements?